REUNION PUBLIQUE d'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Bouches-du-Rhône

Marseille

12 juin 2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :

SOMMAIRE

1. ACCUEIL
+ Présentation des intervenants
+ Introduction

2. LE PROJET LNPCA
+ Les grandes étapes du projet
+ Les enjeux de mobilité des métropoles
+ Présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 mars 2019

3. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS
+ Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
+ Coûts des aménagements

4. LA CONCERTATION
+ Calendrier pour le secteur des Bouches-du-Rhône
+ Dispositif de concertation avec le public

5. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

01. ACCUEIL

- Présentation des intervenants
- Mot du garant de la concertation

Présentation

- Animateur
  - Stéphane SAINT-PIERRE
- Intervenants
  - Philippe TABAROT – Vice-Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
  - Philippe QUEVREMONT – Garant de la concertation CNDP
  - Hélène JOUVE – Directrice projet Quartiers Libres – Métropole Aix-Marseille Provence
- SNCF Réseau
  - Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint – Chef de mission LNPCA
  - Nicolas GUYOT – Directeur des études LNPCA
  - Roland LEGRAND – Directeur mission gares nouvelles

Philippe TABAROT

Vice-Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge des transports

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Philippe Quevremont
Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

cndp Commission nationale du débat public

02. LE PROJET LNPCA

- Les grandes étapes du projet
- Les enjeux de mobilité des métropoles régionales
- Présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 mars 2019
- Les différents types d'aménagements
- Les aménagements par secteur de concertation

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Grandes étapes du projet

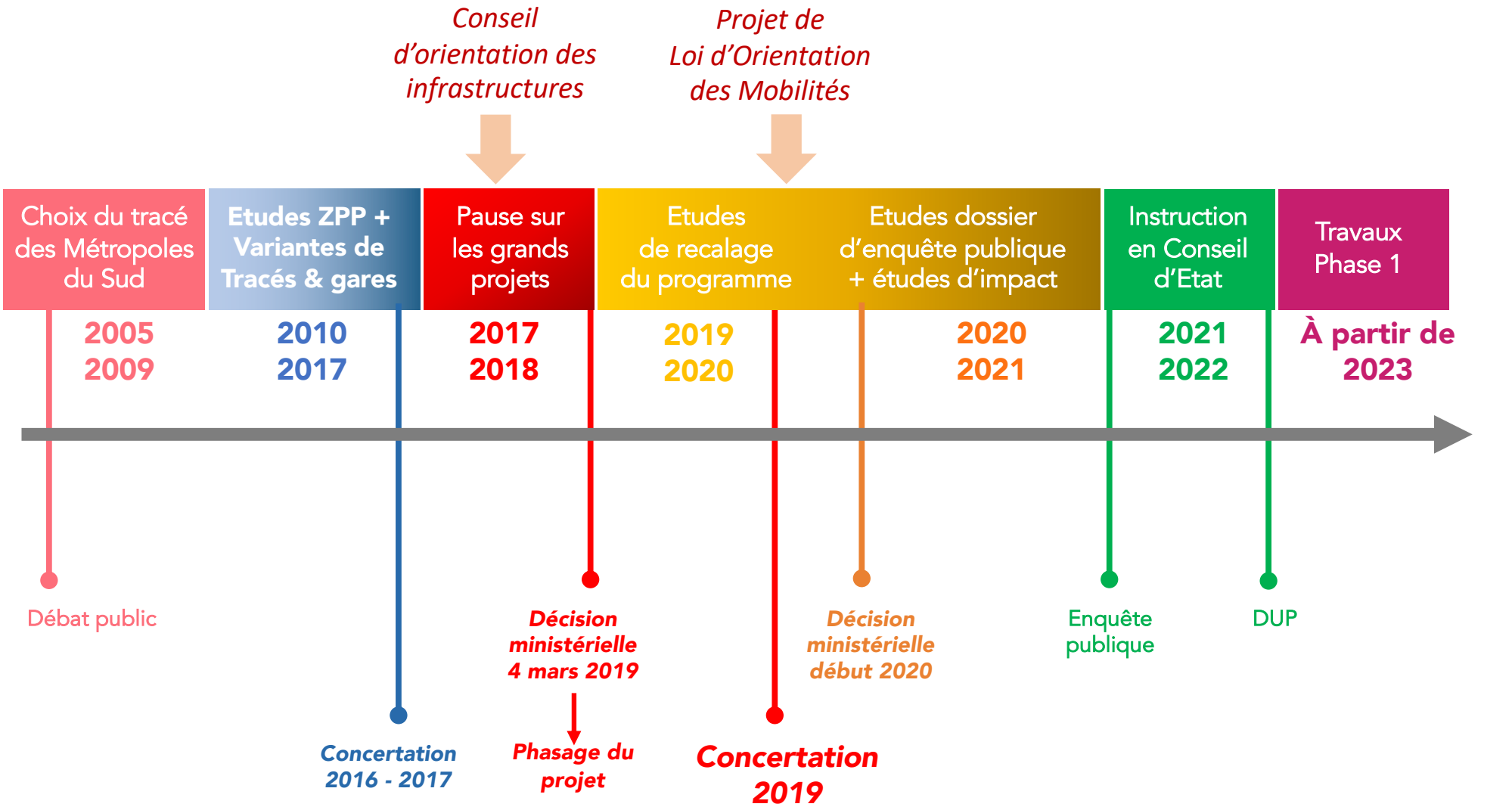

Dispositif de concertation avec le public
12 juin – 18 octobre 2019

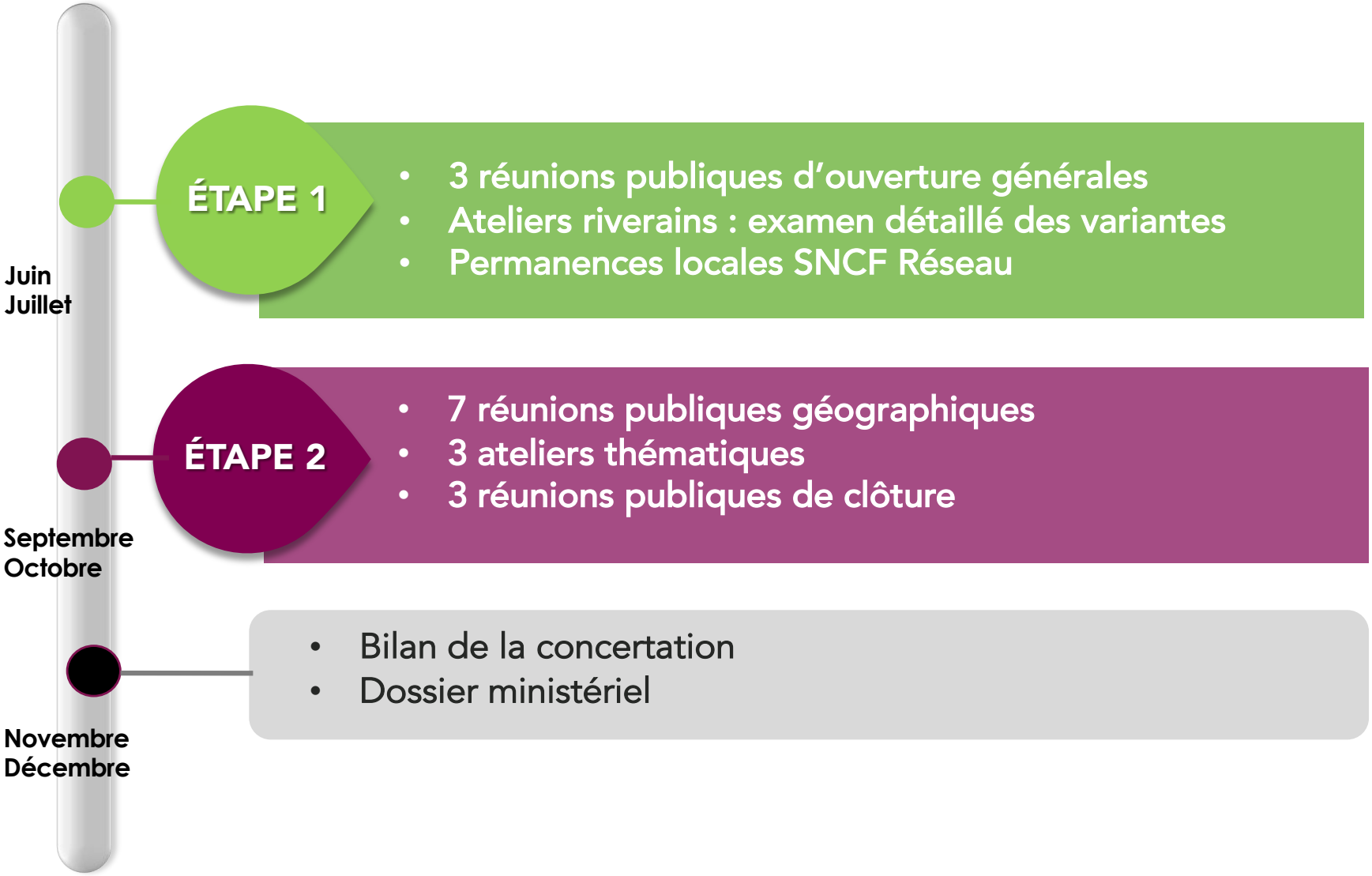

Enjeux de mobilité : plus de 4 millions d'habitants concentrés dans 3 métropoles aux réseaux routiers saturés

- **Un trafic routier en hausse**
- **Un temps considérable perdu dans la congestion**
  - Aix-Marseille → **40 j** de travail */ an
  - Toulon–La Seyne → **15 j** de travail / an
  - Nice-Sophia → **25 j** de travail / an
- **Marseille la ville la plus embouteillée de France en 2017**
- **1,5 fois** plus d'accidents en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France
  - 10 000 blessés / an
  - 350 morts / an

* 1 jour de travail = 7h

Enjeux de mobilité : le ferroviaire, une réponse adaptée aux besoins de mobilité durables

- 900 000 personnes exposées à des dépassements de seuil de pollution en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Contentieux européen en cours

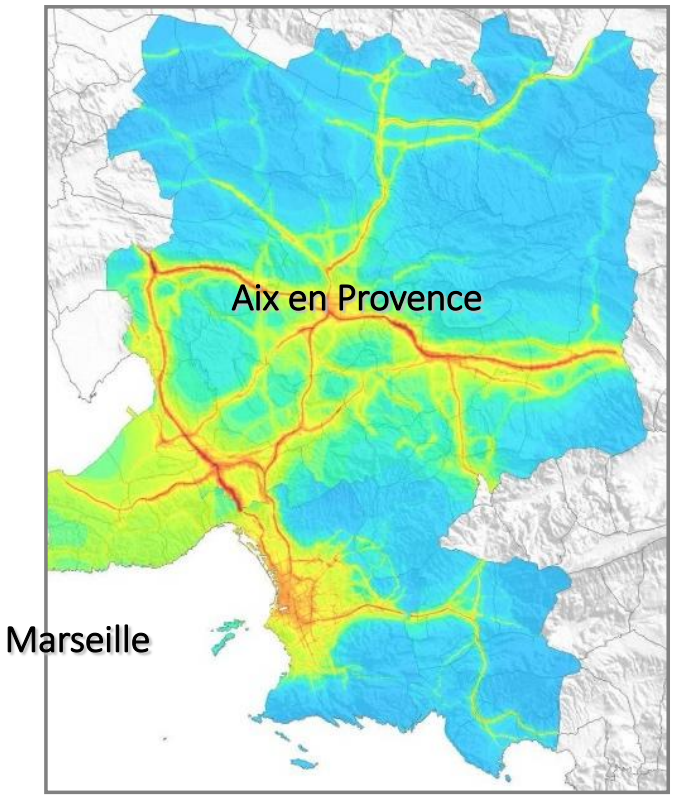

- Le train est un des modes de transport le moins polluant

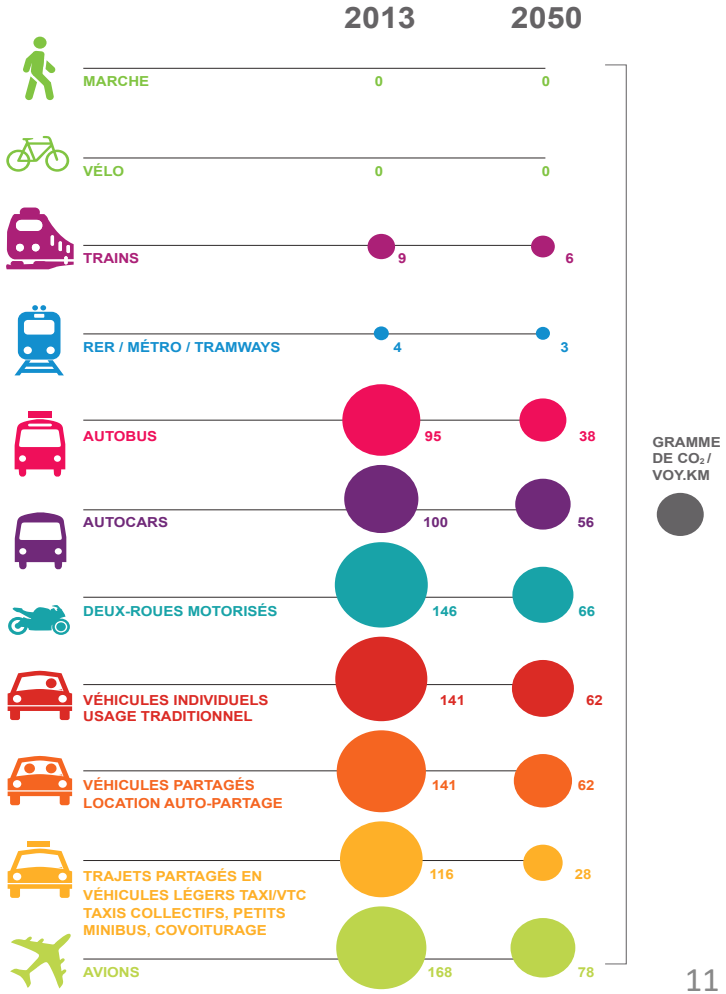

Enjeux de mobilité : une régularité ferroviaire très dégradée par rapport aux autres régions françaises

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : la région au plus fort taux de retard et d'annulation de France

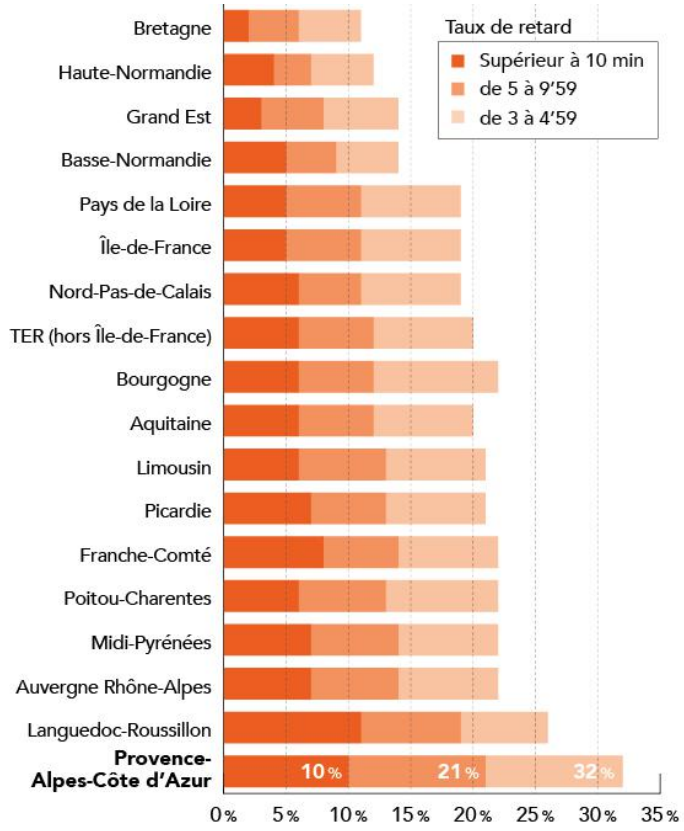

- Le nœud ferroviaire marseillais est le 2nd en France en termes d'irrégularité

Ville	Minutes de train perdues / an*
Lyon Part Dieu	302 300
Marseille St-Charles	243 000
Strasbourg	102 800
Toulouse Matabiau	71 500
Tours – St-Pierre des Corps	42 100

* Cumul des retards des circulations commerciales

Enjeux de mobilité : les nœuds ferroviaires marseillais et azuréens concentrent l'irrégularité

La configuration des nœuds et l'infrastructure unique saturée entre Marseille et Vintimille expliquent ces mauvaises performances

LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

Face à ce constat le gouvernement priorise pour la LNPCA la désaturation des nœuds métropolitains

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1ère étape pour améliorer leur régularité et accroitre leur capacité pour les transports du quotidien
  - ✓ Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1
  - ✓ Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
  - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
  - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
  - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
  - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
  - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

Présentation du projet : les bénéfices des phases 1 et 2 du projet

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	**Capacité / Services (heure de pointe)**

• Séparation des flux en surface à Marseille St-Charles
  • Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures
• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs
  • Marseille-Miramas
  • Marseille Aix-TGV
  • Marseille-Aix
  • Marseille-Aubagne
• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde
• Itinéraire alternatif en cas d'incident
	• Libération de capacité sur les voies de surface à St-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant
	  • Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)
	• Permet un passage à une logique de RER métropolitain
	• Création de nouveaux services entre Miramas – Vitrolles aéroport – Aubagne - Toulon
	• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Présentation du projet : les services permis par les phases 1 et 2 sur le nœud marseillais

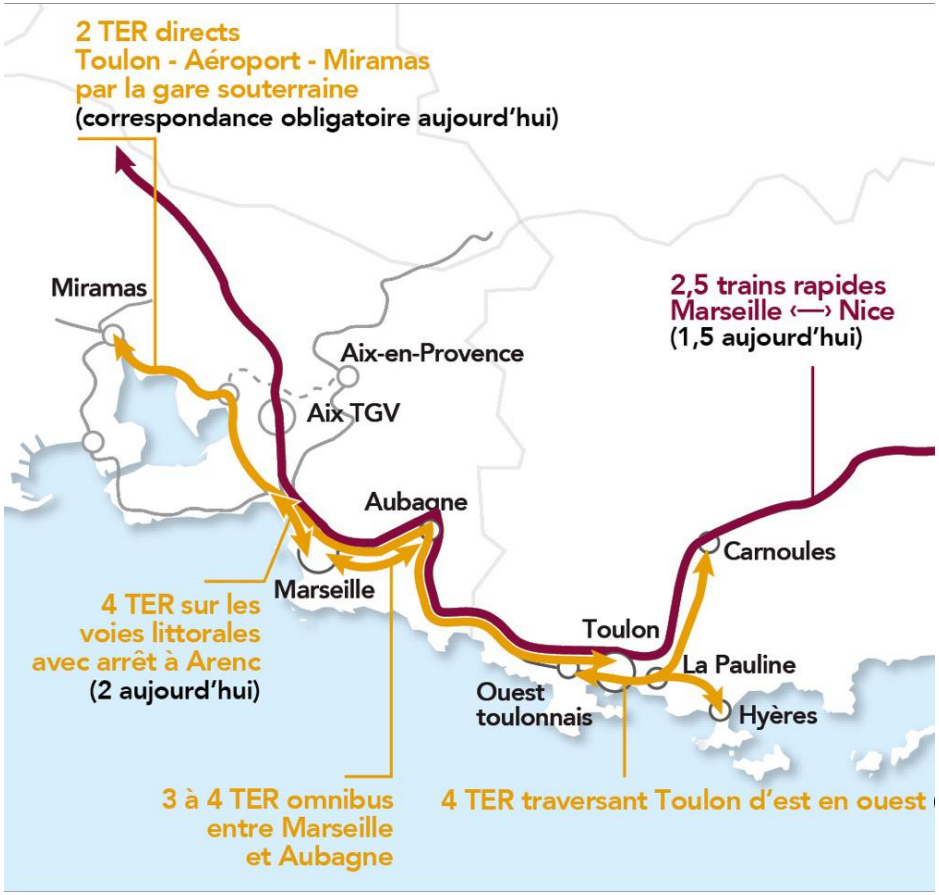

LES SERVICES APPORTÉES EN HEURE DE POINTE PAR LES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2

LE PROJET REND POSSIBLE UNE OFFRE TER RENFORCÉE AUTOUR DE MARSEILLE

Projet LNPCA seul

Projet LNPCA + projets futurs

Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2

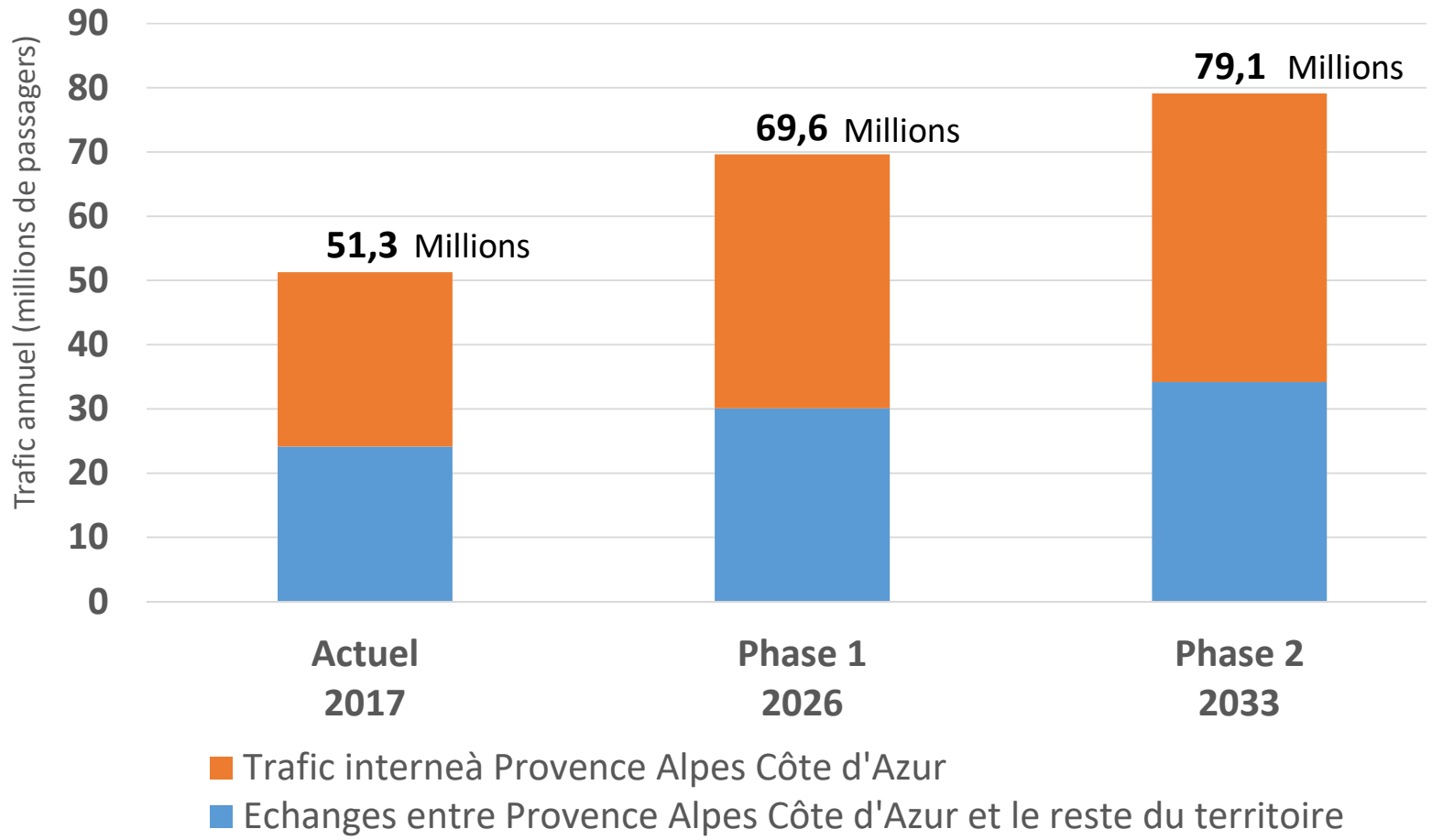

03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS

- Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
- Coûts des aménagements

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais

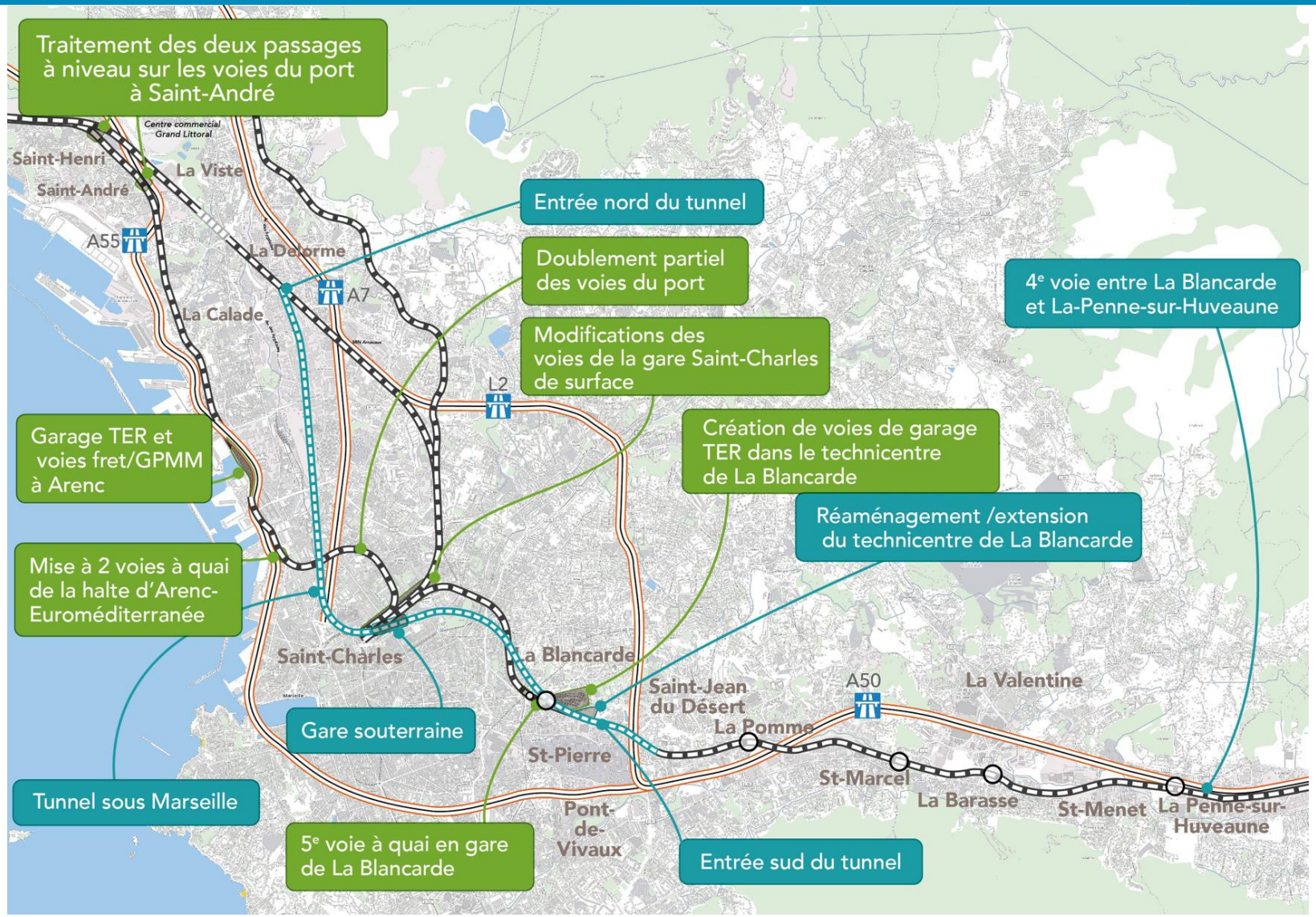

Aménagements sur le secteur Blancarde – La Penne-sur-Huveaune

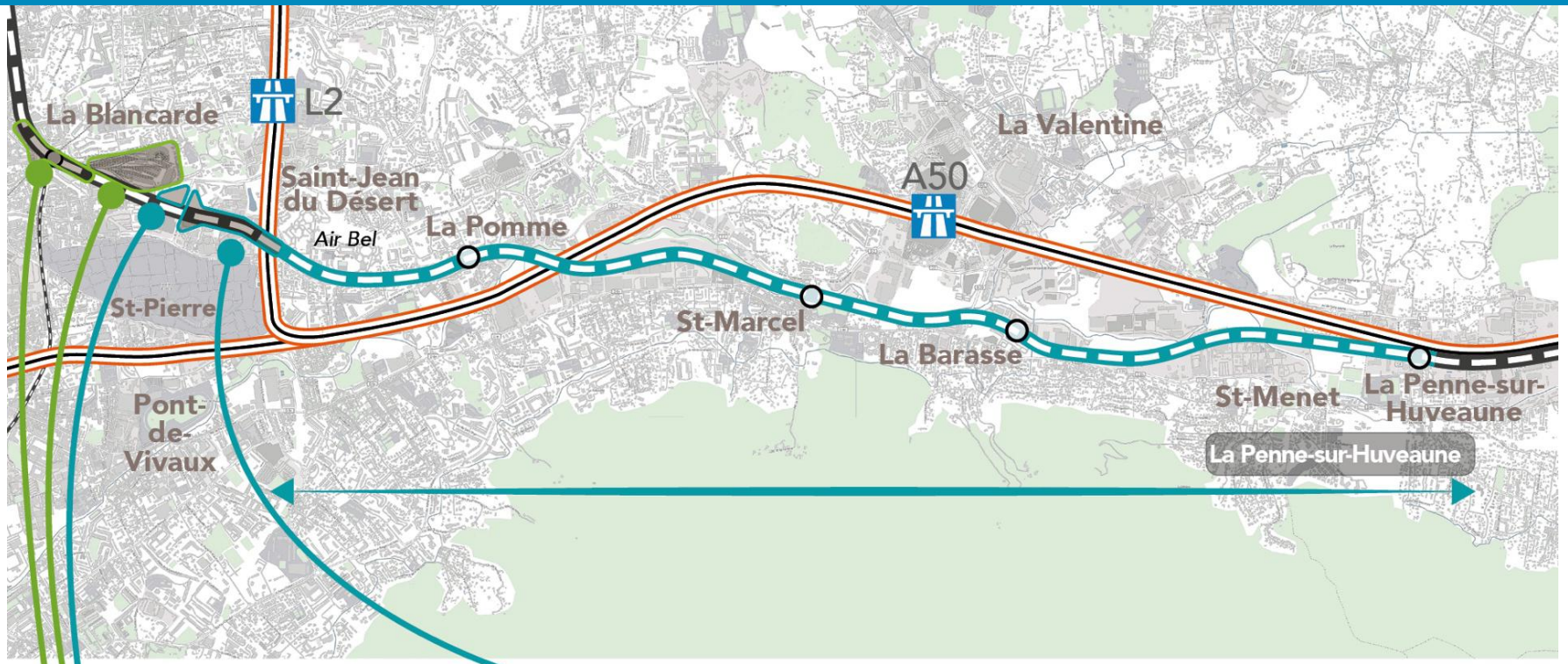

GARE DE LA BLANCARDE

(PHASE 1)

- Création d'une 5e voie à quai en gare de La Blancarde

TECHNICENTRE BLANCARDE

(PHASE 1)

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde

-

(PHASE 2)

Restructuration et extension

BLANCARDE - PARETTE

(PHASE 2)

Entrée / sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux bleus

Franchissement de la L2 et de la coulée verte qu'elle porte

DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

(PHASE 2)

Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4e voie (option) de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune :

- Principalement située au nord des voies existantes, sauf d'Air Bel à La Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

Aménagements sur le secteur de la Gare Marseille Saint-Charles

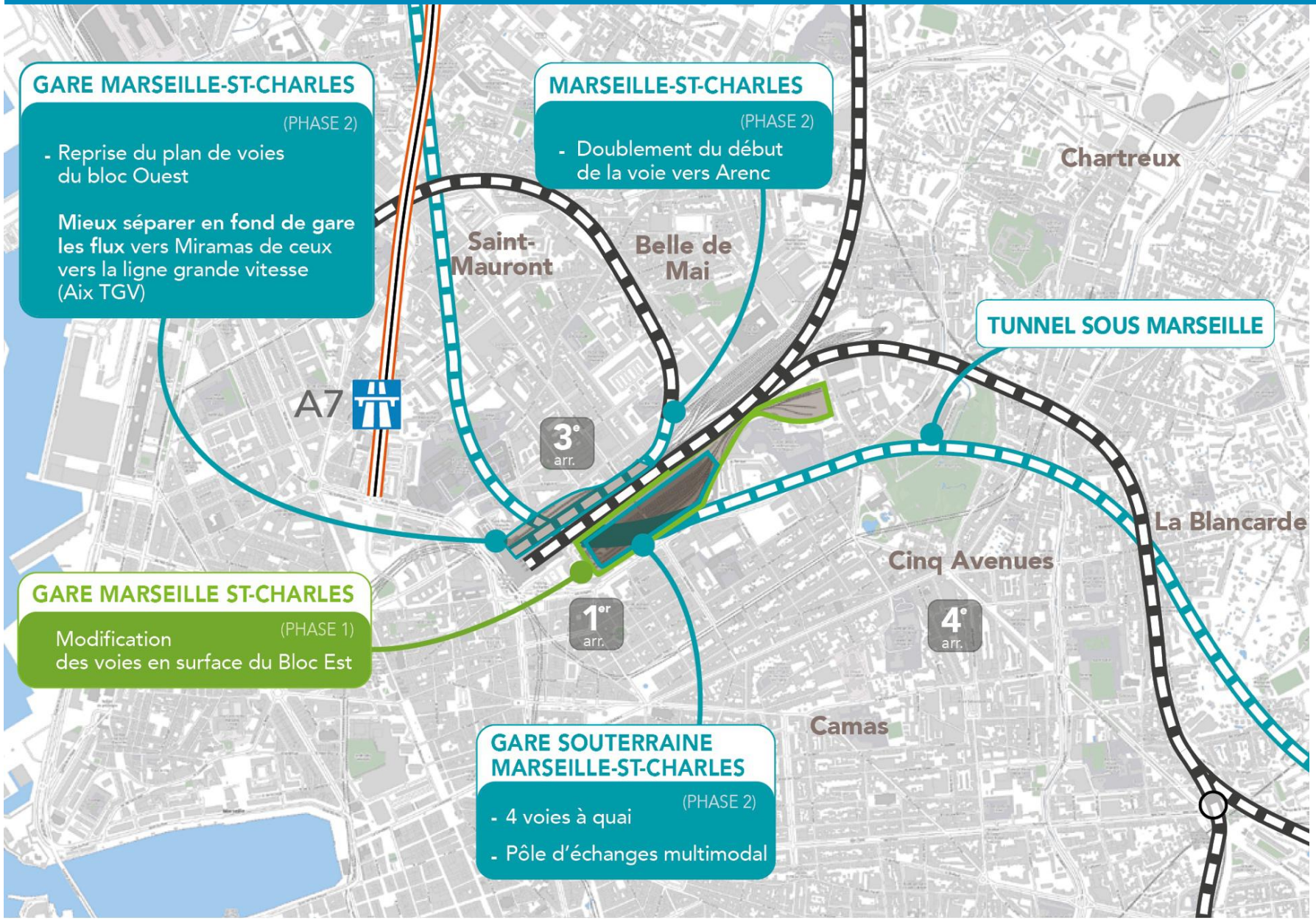

Réseau actuel

Projet

Les différents niveaux de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles

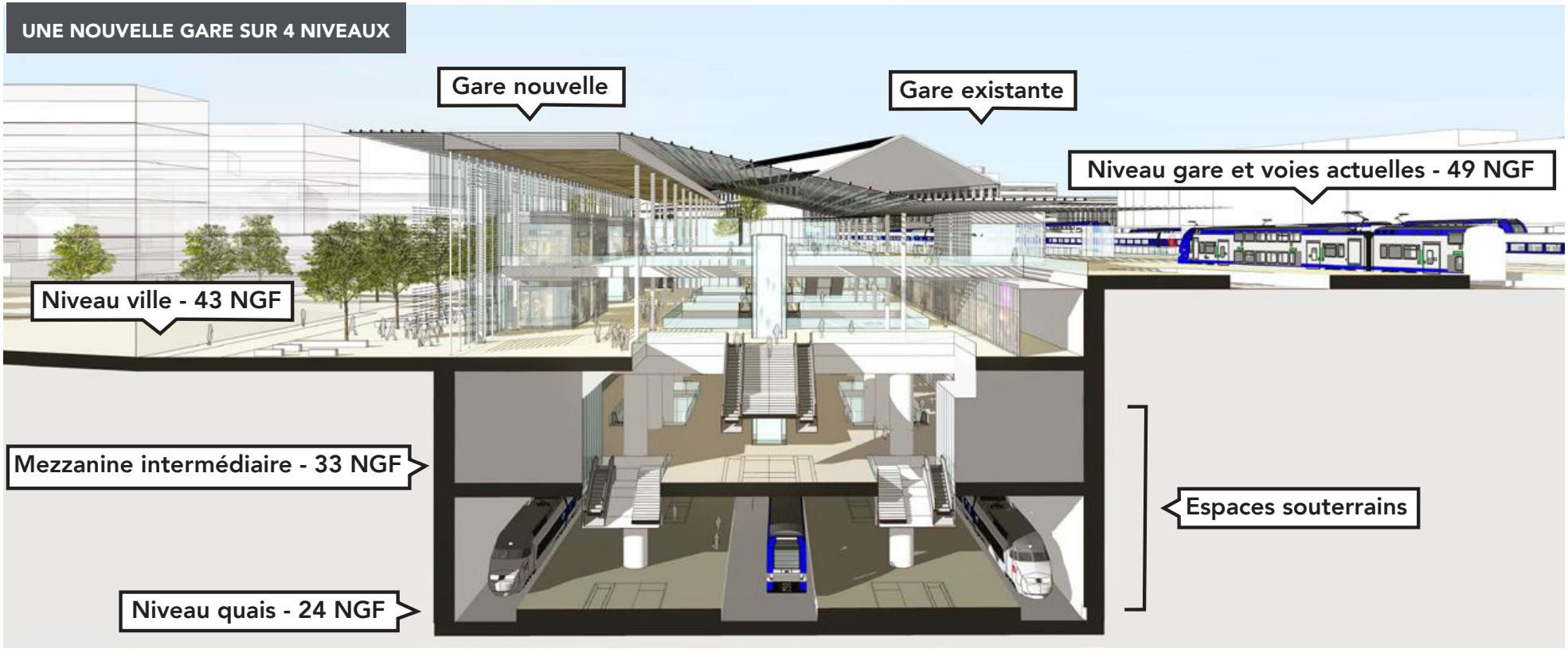

Le futur pole d'échanges de Saint-Charles

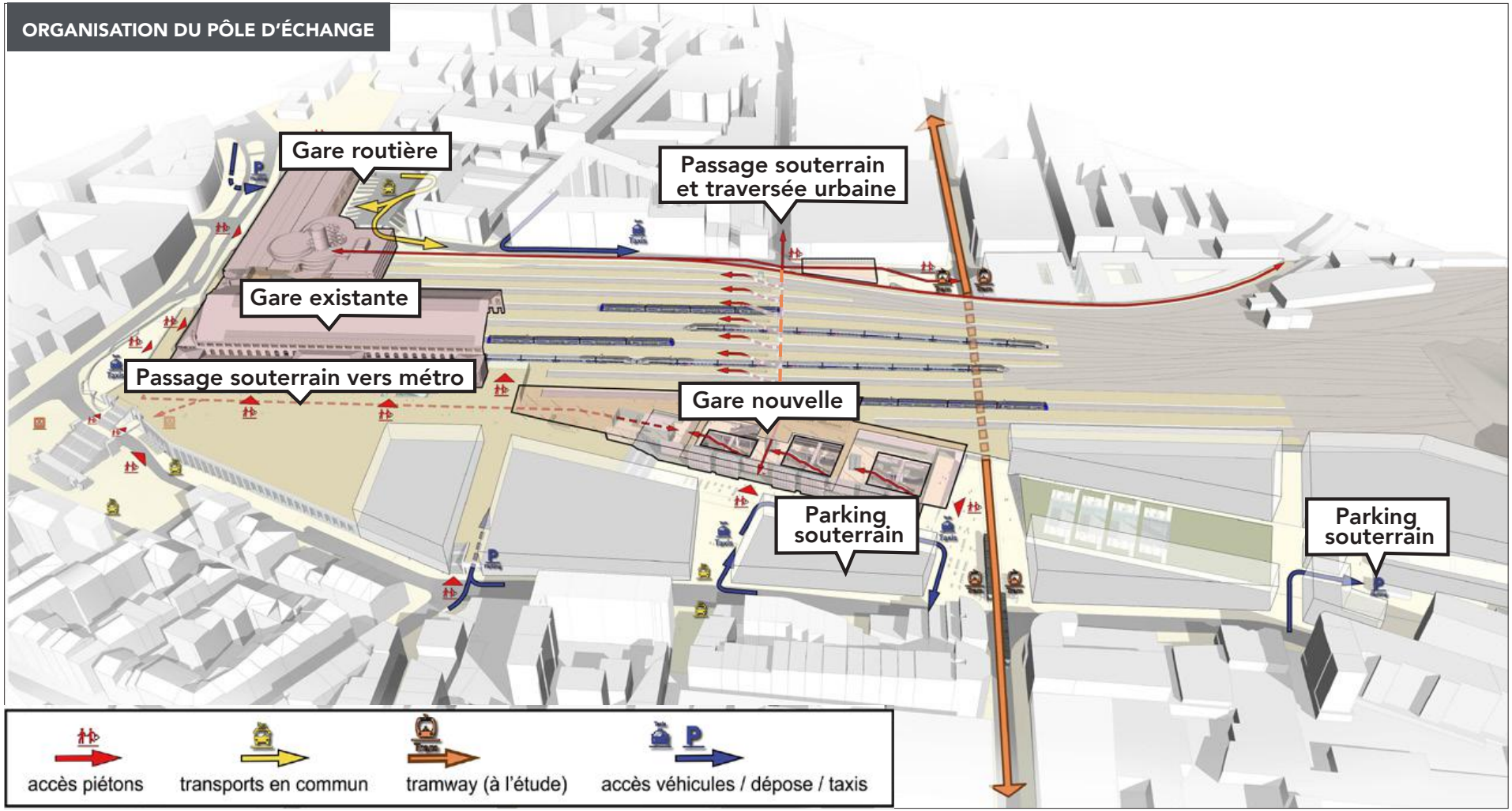

Cohérence d'aménagement de la future gare avec le projet « Quartiers libres »

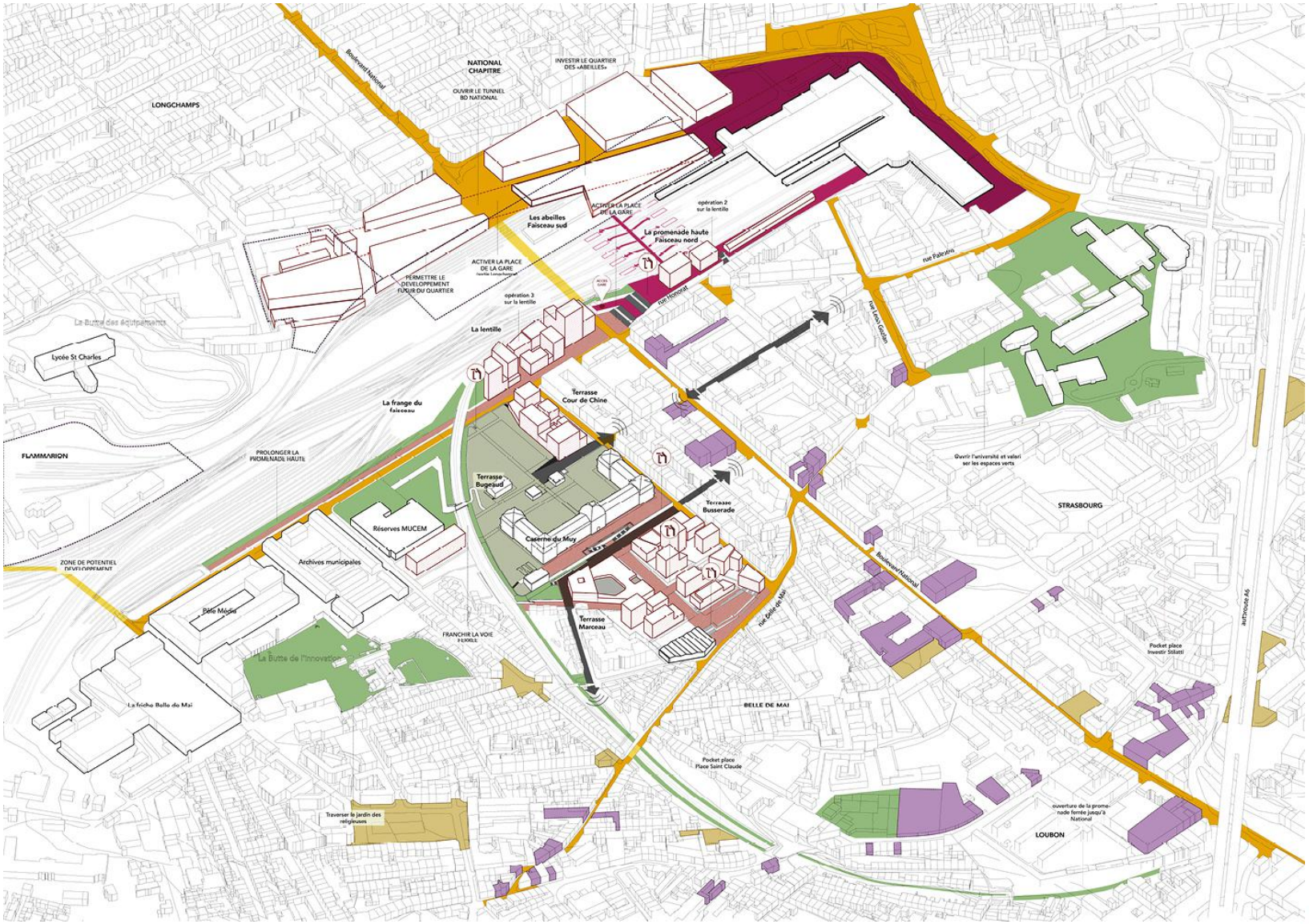

Aménagements sur le secteur faisceau d'Arenc – Marseille Saint-Charles

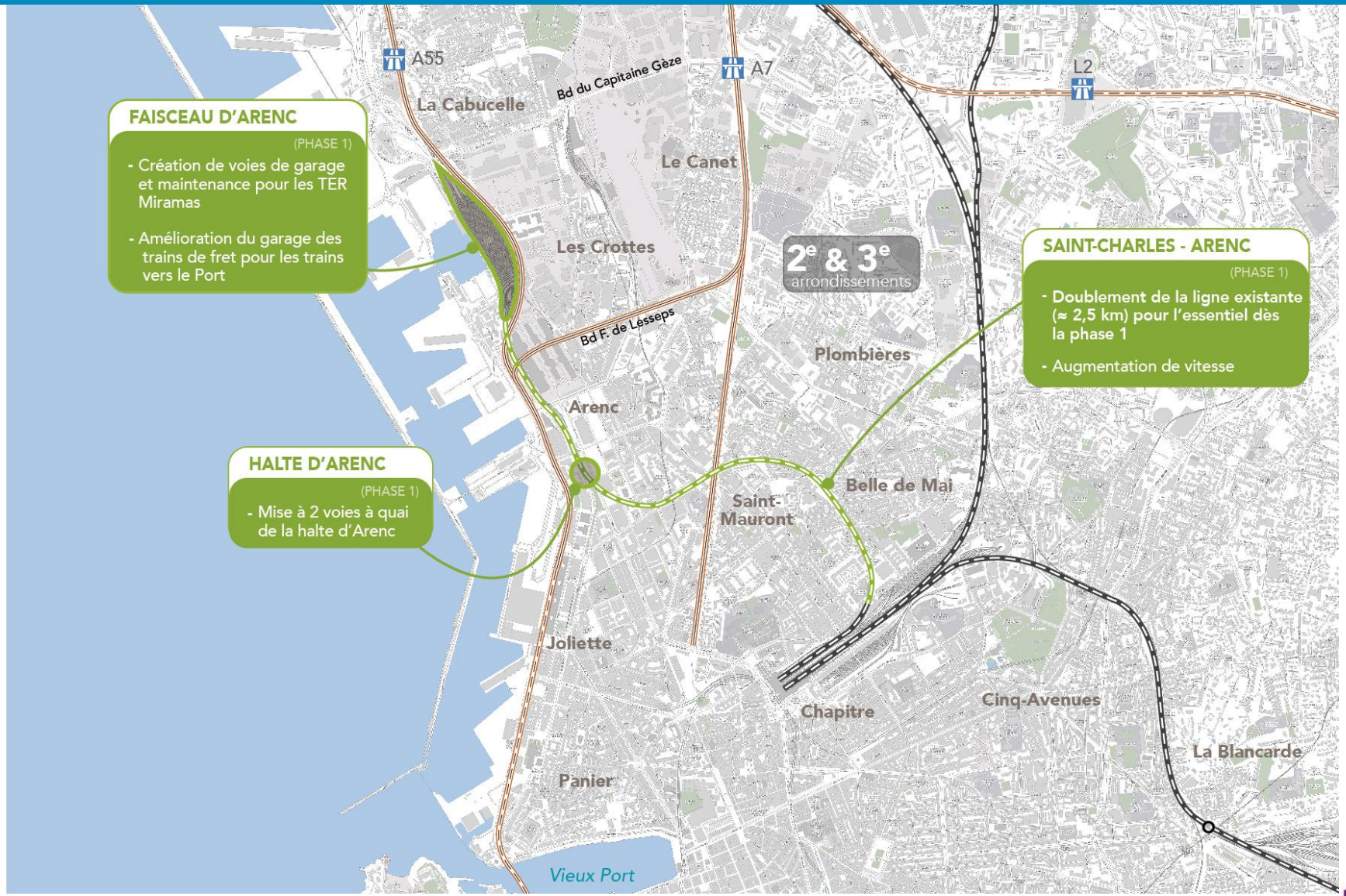

Aménagements sur le secteur Marseille nord

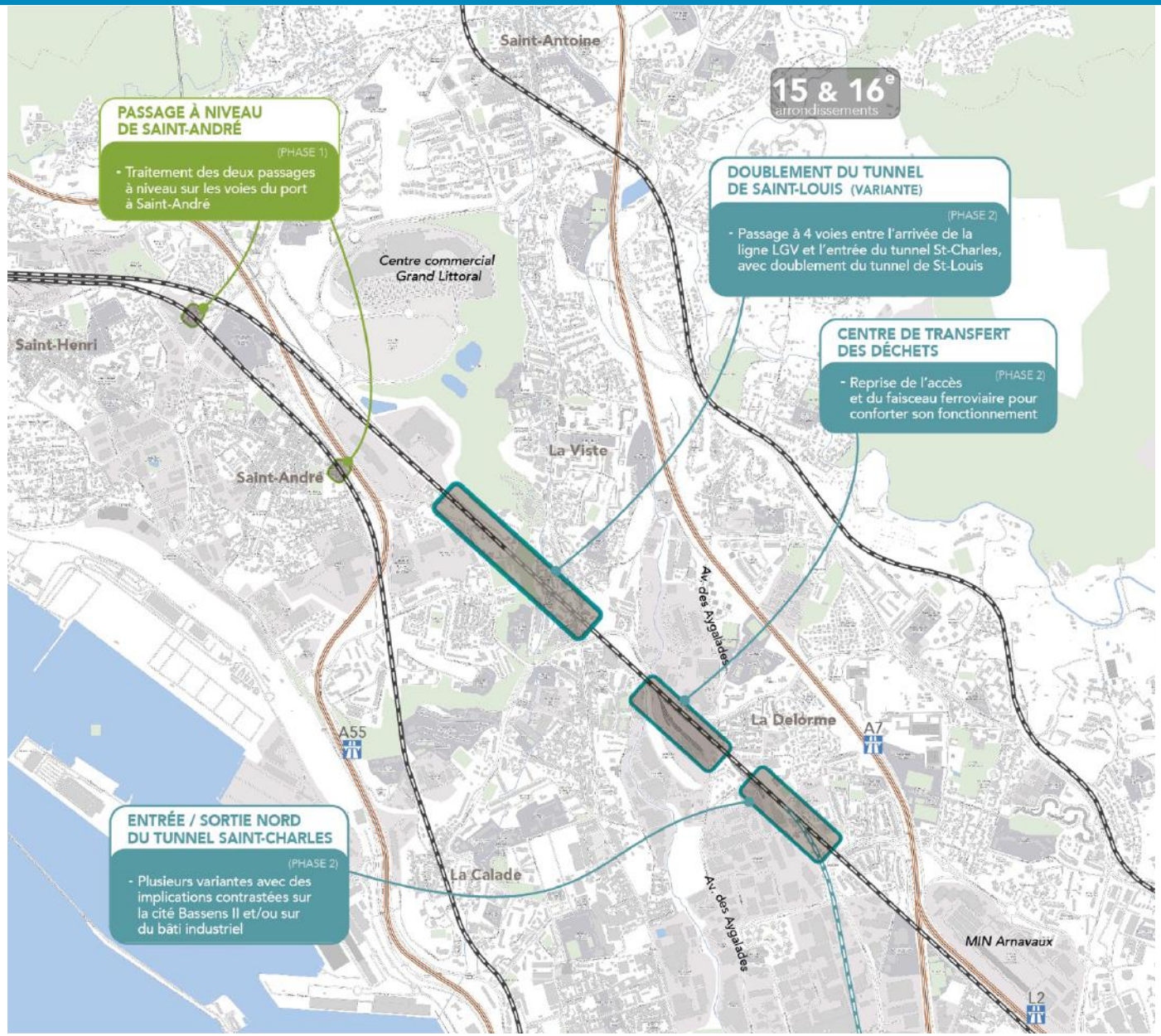

Coûts des aménagements (€ constants)

Nœud marseillais

- **Phase 1 : 353 M€**
  - Corridor ouest : 192 M€
  - Bloc est : 50 M€
  - Libération cour Abeilles :44 M€
  - Blancarde 5ème voie : 42 M€
  - Blancarde remisage : 25 M€

- **Phase 2 : 1 954 M€**
  - Bloc ouest : 33 M€
  - Bloc est : 12 M€
  - Libération cour Abeilles : 74 M€
  - Valorisation immobilière : -40 M€
  - Blancarde technicentre : 95 M€
  - Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€

  - *Option doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
  - *Option 4ème voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

Projet LNPCA

- **Phase 1 : 735 M€**
  - Bouches-du-Rhône : 353 M€
  - Var : 184 M€
  - Alpes-Maritimes : 198 M€
- **Phase 2 : 2 345 M€**
  - Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
  - Alpes-Maritimes : 391 M€

  - *Options : 401 M€*

- **Total phase 1 + phase 2**
  - **3 080 M€**
  - **3 481 M€ avec options**

04. LA CONCERTATION

- Calendrier pour le secteur des Bouches-du-Rhône
- Dispositif de concertation avec le public

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Calendrier de la concertation
12 juin – 18 octobre 2019

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais		
Réunion d'ouverture	• 12 juin 2019 à Marseille	
Ateliers à destination des riverains	• 24 juin : 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde	• 1er juillet : Marseille Nord • 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences à destination des riverains	• 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune	• 4 juillet : Marseille Nord • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Réunions publiques locales	• 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • 26 septembre 2019 : Marseille Nord • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4ème voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles	
Ateliers thématiques	• 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice	
Réunion de clôture	• 17 octobre 2019 à Marseille	

Dispositif de concertation avec le public
12 juin – 18 octobre 2019

Réunions, ateliers et permanences

- **Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau**
- **Site internet :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Outils d'information et de recueil des contributions

- **Site internet LNPCA :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- **Film de présentation du projet**
- **Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs**
- **Expositions → Communes / Co-financeurs**
- **Registres → Communes / Co-financeurs**

05. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

Règles pour les échanges

+ Respect
+ Ecoute
+ Pas de jugement
+ Bienveillance
+ Les échanges sont enregistrés - verbatim
+ Des photographies peuvent être prises
+ Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
+ Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis

Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?

- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :